



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20230525-DBC20230525_01-DE
Reçu le 14/06/2023
Publié le 14/06/2023

N° DBC 20230525-01

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Date de la convocation : 17 mai 2023

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 25 mai 2023 à 16 heures 30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Sophie DELAIGUE, Chantal CHASSANG, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Philippe CAYRE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Jany BROUSSE, Jean-François DELAIRE, Thomas BARNERIAS, Philippe BLANCHOZ, Olivier CHAMBON, Ludovic COMBE, Patrick SAUZEDDE, Rachel BOURNIER, Éric CABROLIER, Serge FAYET, Claude GOUILLON-CHENOT, Martine MUNOZ, Christophe DOS SANTOS, Michel GONIN.

Membres du Bureau absents excusés :

Bernard VIGNAUD, Helene BOUDON, Didier ROMEUF (représenté par Christophe DOS SANTOS), Sylvain HERMAN, Georges LOPEZ, Daniel BALISONI, Michel COUPERIER, Daniel BERTHUCAT, Caroline GUELON, Serge THEALLIER, Didier CORNET.

Membres du Bureau ayant donné procuration :

Ghislaine DUBIEN à Jany BROUSSE
Jean Eric GARRET à Patrick SAUZEDDE

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

PLAN D' ACTIONS CIRCULAIRE

Rapporteur : Rachel BOURNIER, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération n°20210204-02 du bureau communautaire portant sur la candidature de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne à l'appel à projet référentiel économie circulaire ;

La Communauté de communes Thiers Dore et Montagne est labellisée 1^{ère} étoile du parcours Économie Circulaire, depuis le 25 novembre 2022, dans le cadre du programme *Territoire Engagé Transition Ecologique Labellisation Déploiement du Référentiel Economie Circulaire*. Afin de mettre en œuvre des actions concrètes sur cette thématique, un plan d'actions a été élaboré.

Il est le fruit du travail réalisé en transversalité par les services Développement Durable, Déchets Ménagers et Développement Economique. Une inter-commission regroupant les élus des commissions Transition écologique et développement durable, Valorisation des déchets et Economie, s'était réunie en juin 2022 à ce sujet.

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

23

Membre du Bureau représenté :

2

Membres présents sans voix
délibératives : 2

Total votants : 23

AR Prefecture

063-200070712-20230525-DBC20230525_01-DE
Reçu le 14/06/2023
Publié le 14/06/2023

L'élaboration du plan d'actions a été réalisée en collaboration avec les partenaires institutionnels :

Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des métiers et de l'Artisanat, Parc Naturel Régional Livradois-Forez, VALTOM..., le Territoire Zéro Chômage de Longue Durée (Comité Local pour l'Emploi, SPL GAÏA, Entreprises à but d'Emploi) et avec l'appui du Bureau d'études NymphéA.

Ce plan d'actions doit permettre la pérennisation et le déploiement d'actions relatives à l'économie circulaire notamment dans le cadre de l'axe 4 « acteurs économiques » du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le plan d'actions Économie Circulaire ;
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 23

Membres présents : 23

Membres représentés : 2

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

